



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DELIBERATION N° 2024-058

**Le 16 décembre deux mil vingt quatre**

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Michel THIEN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 décembre 2024

**PRESENTS** : M. THIEN, M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. BRAYER, Mme CALEYRON, M. JOMAIN, Mme GIRAUD, Mme RIVET, Mme JONCHY, M. WADBLED, Mme LACHIZE, M. CHEVALIER ; Mme AUCAGNE, M. PINCON, Mme DECK, Mme VACHE, M. WAKOSA, Mme GRONDIN COUPANEC, M. GARÇON,

**ABSENTS AVEC POUVOIR** : M. KALFON (au profit de M. BOUVANT) ; M. TROUVÉ (au profit de Mme PARIOT) ; M. MARTIN (au profit de Mme DECK) ; Mme DUC (au profit de Mme CALEYRON) ; M. SILVY (au profit de M. GIRIN)

**ABSENT SANS POUVOIR** : Mme KHERRA (excusée)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. JOMAIN

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Pouvoirs : 5

#### **Objet – Demandes de subventions à l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL 2025**

Considérant la circulaire n° E-2024-30 du 30 octobre 2024 relative à la « Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)– Exercice 2025 »,

Considérant la circulaire n° E-2024-31 du 30 octobre 2024 relative à la « Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)– Exercice 2025 »,

Considérant que la commune, au vu de la nature des investissements qui seront inscrits au BP 2025, a l'opportunité de solliciter des concours financiers de l'Etat,

Considérant les modalités de dépôts des dossiers, impliquant notamment un dépôt par voie dématérialisée au plus tard le 31 janvier 2025,

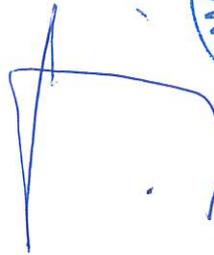
Considérant les fiches action suivantes dont le plan de financement prévisionnel a été construit sur la base d'un taux maximum de subvention (80 %) et d'un autofinancement par la commune à hauteur de 20 % minimum du montant de l'opération

La commune souhaite solliciter le concours financier de l'Etat pour les deux projets exposés ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (26 POUR) :

- Prend l'engagement de réaliser les travaux détaillés ci-dessous,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DSIL et DETR 2025 selon le plan de financement détaillé dans les fiches action ci-dessous,
- Accepte les subventions qui seraient éventuellement accordées.

Pour extrait conforme  
Michel THIEN, Maire



# 1 – Phase 2 du programme de rénovation énergétique du gymnase de Limas



## PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOVATION ENERGETIQUE DU GYMNASSE

DECRET TERTIAIRE – REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE – AMELIORATION DU CONFORT



### LE CONCEPT

Suite à la dissolution du syndicat intercommunal des collèges par arrêté préfectoral le 26 juillet 2023, la commune de Limas assume seule la gestion du gymnase depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

Cette infrastructure sportive, construite en 1976 et non rénovée depuis, mais moyennant une extension en 2005, accueille quotidiennement les 700 élèves du collège UTRILLO et sera également mis à disposition des 600 élèves du futur collège (ouverture rentrée 2025).

Pour répondre à l'objectif du décret tertiaire (réduction de 40% du niveau de consommation d'énergie du bâtiment à l'horizon 2030), tout en améliorant le confort des utilisateurs, un diagnostic énergétique a été réalisé en 2023, pour définir un programme de travaux.

Ce programme d'un montant de 1 450 000 € HT a ensuite été réparti sur 3 exercices (2024, 2025 et 2026) et met en œuvre les opérations importantes de rénovation préconisées par l'étude énergétique :

- Isolation des murs par l'intérieur (réalisée en 2024)
- Changement des menuiseries (réalisée en 2024)
- Rénovation des espaces intérieurs (plomberie, électricité, plafonds) (réalisée en 2024)
- Rénovation du système de ventilation et de chauffage (réalisée en 2024)
- Rénovation de la toiture (isolation, étanchéité) => 2025
- Remplacement des lanterneaux de toiture => 2025
- Raccordement au réseau de chaleur urbain => 2026
- Installation de panneaux photovoltaïques (à l'étude) => 2026

### La commune de Limas poursuit son engagement dans l'amélioration énergétique de ses bâtiments.

La commune de Limas a réalisé en 2024, la première phase du programme pluriannuel de rénovation énergétique du gymnase, et poursuit son action en 2025 avec les opérations suivantes :

- Renforcement de la charpente ;
- Rénovation totale de la toiture ;
- Remplacement des lanterneaux de toiture.

#### Calendrier prévisionnel

- ⇒ Début des travaux (phase 2) : 15 juin 2025
- ⇒ Fin des travaux (phase 2) : 1<sup>er</sup> septembre 2025

**MONTANT DES TRAVAUX PHASE 2 (2025) : 517 910 € HT**

#### AIDES SOLLICITEES

DSIL : 103 582 €

Conseil départemental : 207 164 €

#### AUTOFINANCEMENT

Commune : 207 164 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 069-216901157-20241216-2024058-DE

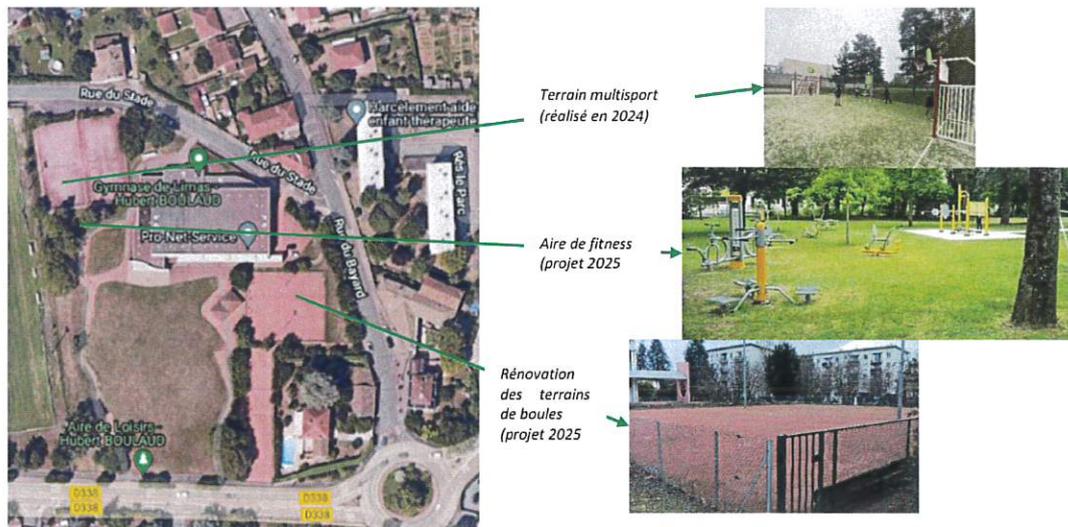
Collectivité	Commune de Limas
Opération	Rénovation thermique du gymnase (Phase 2 - 2025)

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT
AMO – Phase 2	3 768 €
Ingénierie – Phase 2	78 142 €
Renforcement de charpente – Phase 2	21 000 €
Isolation, étanchéité de toiture et remplacement des ouvrants – Phase 2	415 000 €
<b>Coût HT</b>	<b>517 910 €</b>

Plan de financement prévisionnel			
Financiers	Base subventionnable	Subvention Sollicitée	Taux intervention
DSIL	517 910 €	103 582 €	20 %
Conseil Départemental	414 328 €	207 164 €	40 %
<b>Sous-total</b>		<b>310 746 €</b>	
Commune de Limas (Autofinancement)		207 164 €	40 %
<b>Coût HT</b>		<b>517 910 €</b>	

## 2 – Aménagement de l'aire de loisirs Hubert Boulaud

### RENOVER LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS – RENFORCER LE LIEN SOCIAL



L'aire de loisirs Hubert BOULAUD occupe une place centrale au sein du pôle sportif de la commune (gymnase, terrain de football, de tennis et de boules). Elle a été inaugurée au début de l'année 2024.

Afin de renforcer l'attractivité du lieu pour sa population, la commune de Limas prévoit la réalisation de plusieurs aménagements. A l'automne 2024, un terrain multisports a été aménagé. D'autres projets sont prévus dès l'année 2025, comme suit :

- **Installation d'agès de fitness à proximité du terrain multisports**
- **Rénovation des terrains de boules. En effet, le club limassien de boule rassemble de nombreux adhérents, organise des concours renommés et initie les collégiens à ce sport très populaire dans la région. Les manifestations et moments de partage réunissant adultes et enfants autour de ce sport et du club sont un vecteur du lien social.**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 069-216901157-20241216-2024058-DE

Collectivité	Commune de Limas
Opération	Aménagement de l'aire de loisirs Hubert Boulaud

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT
Rénovation des terrains de boules	66 600 €
Installation d'équipements fitness extérieurs	8 495 €
<b>Coût HT</b>	<b>75 095 €</b>

Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Base subventionnable	Subvention Sollicitée	Taux intervention
DETR	75 095 €	22 529 €	30 %
Conseil Départemental	75 095 €	26 283 €	35 %
<b>Sous-total</b>		<b>48 812 €</b>	
Commune de Limas (Autofinancement)		26 283 €	35 %
<b>Coût HT</b>		<b>75 095 €</b>	